



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-quatrième session

3-12 février 2016

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain

Déclaration présentée par la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (FECRIS), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Programme de l'après-2015 pour inscrire de nouveaux succès dans les efforts d'éradication de la pauvreté extrême chez les victimes de sectes, assurer le travail décent et les droits fondamentaux pour tous dans la dignité, repenser et renforcer le développement social au niveau mondial

Les réalisations de la Commission du développement social relatives au programme de l'après-2015 sont le fruit d'efforts considérables et d'échanges. L'extrême pauvreté a diminué. Dans certains cas la pauvreté a été réellement éradiquée mais il reste encore beaucoup à faire. Le succès enregistré a été rendu possible grâce à des travaux solides de recherche qui ont produit des résultats en apportant un vrai changement; ce changement nourrit les peuples qui meurent de faim plutôt que les collecteurs de fonds qui ne nourrissent personne. Lorsque l'on découvre le monde des cultes ou des sectes, on se rend compte que ce même accès n'est souvent pas possible à ceux qui ne font pas partie du groupe.

Les organisations autoritaires de sectes collectent des fonds considérables chez leurs membres et leurs fervents croyants redoublent de zèle pour augmenter ces fonds. La véritable tragédie humaine réside dans le fait que beaucoup de personnes vivent dans la précarité, sacrifient le travail décent et versent leurs gains, obtenus à la sueur de leur front, aux sectes qui n'en rendent compte qu'aux seuls membres de leur communauté. L'isolement imposé, qu'il soit physique ou psychologique, exclut l'être humain et bafoue gravement sa dignité. Les personnes touchées par ces pratiques ont besoin d'aide réelle pour que leurs droits fondamentaux soient protégés. À FECRIS, nous aidons les familles et les victimes des sectes qui souffrent dans ces conditions impitoyables et malencontreuses. La cinquante-quatrième session de la Commission du développement social offre une bonne occasion pour améliorer la qualité de vie des citoyens des États Membres, la mission même de cette Commission. À FECRIS nous voulons apporter notre expérience, notre expertise et notre réseau pour réaliser les objectifs du Programme de l'après-2015. Nous voulons des ressources pour une éducation sociale inclusive, une compréhension et un soutien adéquat qui vont nous permettre de récupérer les victimes isolées de sectes et de les en sortir.

En s'occupant de la réalité des communautés sectaires isolées qui sont coupées de la société, il faut prendre en considération le phénomène du terrorisme, apparu au vingt-et-unième siècle et ancré dans les racines des sectes. À FECRIS nous sommes témoins de nombreux cas d'isolement social, notamment parmi les jeunes pour lesquels le modèle de croissance prévalant pour un emploi rémunéré est refusé aux membres des sectes. L'extrême pauvreté que l'on peut prévenir fait obstacle aux droits qui doivent être traités et protégés par les États Membres. La Commission du développement social devrait traiter le problème de l'accès des membres de sectes aux ressources appropriées. Pour aider les victimes, il est nécessaire de leur assurer une éducation et une formation appropriées.

Renforcer le développement social passe par l'accès à ceux qui en ont réellement besoin. FECRIS est une source pour ceux qui veulent faire un bon usage de ses ressources. Nous sommes en contact direct avec des victimes de sectes qui

cherchent de l'aide et de l'assistance après l'épuisement de leurs ressources. Nous disposons d'un réseau de professionnels et de spécialistes qualifiés qui traitent les besoins en cours. Nous avons affaire à un phénomène mondial, et la constitution d'un réseau formé grâce à des ressources mondiales et aux États Membres devrait permettre à FECRIS et à la cinquante-quatrième session de la Commission du développement social une interaction appropriée. Il est important d'accorder une attention particulière au caractère inclusif pour garantir la croissance et le développement des jeunes, notamment en matière de droits fondamentaux et de traitement équitable en matière de travail décent.

La possibilité d'avoir une libre circulation des biens et services repose sur le traitement équitable des membres de sectes, ce qui leur est souvent refusé en raison de la structure axée sur les directives autoritaires des dirigeants de la secte et au moyen desquelles ils s'emparent des fonds ou des ressources pour leur usage personnel. De nombreux procès, des actions en justice et des rapports de médias ont démontré que les dirigeants des sectes sont devenus multimillionnaires voire milliardaires sur le dos de leurs membres appauvris. Les personnes âgées qui sont membres de sectes sont plus vulnérables à ce problème à long terme et leurs employeurs sectaires ou terroristes ne leur versent aucune pension de retraite. Il convient de garder à l'esprit que les États Membres doivent imposer de lourdes conditions fiscales afin que les ressources de services sociaux soient mises à contribution pour lutter contre cette crise humanitaire. La Commission du développement sociale établit une liste de plus en plus longue des moyens à déployer pour aider les décideurs à élaborer des programmes de lutte contre les conséquences négatives des pratiques destructrices totalitaires et à en limiter les conséquences préjudiciables.

En matière d'inclusion sociale, il est important de comprendre les besoins particuliers des membres de communautés sectaires isolées et des mouvements à caractère sectaire créés par les groupes terroristes. L'inclusion sociale repose sur le respect sans discrimination des droits de la personne et sur la protection de la société contre la persécution en raison des croyances. Pour lutter efficacement contre ce phénomène il faut avoir des partenaires qui partagent la même volonté. De l'information de qualité et une éducation appropriée peuvent contrer ce problème mais il faut avoir accès à ces ressources indispensables. Notre Fédération est disposée à travailler en réseau avec d'autres parties intéressées et la cinquante-quatrième session de la Commission pour aider les victimes des sectes en situation d'extrême pauvreté, qui ont un besoin réel de travail décent et d'inclusion sociale. Il est important d'entendre leur voix et encore plus important de les comprendre. FECRIS est engagée à aider ces personnes dans le respect et la compassion et souhaite recevoir l'appui nécessaire.

La justice sociale est indispensable au développement inclusif axé sur les gens. Les victimes de sectes ont une histoire tragique à raconter. Nombreux sont les membres de sectes qui ont été escroqués et qui ont perdu toutes leurs économies. La justice sociale ne se limite pas aux cas individuels d'escroquerie et de vol mais doit concerner l'escroquerie et le vol organisés dont d'autres membres ont été victimes. Pour remédier ces injustices et ces inégalités à l'échelle internationale, il faut du soutien et des ressources.

Les organisations de la société civile peuvent se mettre en réseau et aider par le renforcement des capacités et une éducation appropriée en matière de droits

humains, surtout lorsque nous avons affaire à des groupes totalitaires qui privent leurs membres de leurs droits. Il importe de se pencher sur certaines catégories telles que les jeunes, les femmes et les personnes âgées des deux sexes. Ces abus doivent être dénoncés et des solutions doivent être apportées. Il faut aider les anciens membres de sectes à échapper à la stigmatisation. FECRIS s'est engagée à apporter son appui et sa contribution à cette cause, avec d'autres acteurs. Nous devons vaincre la discrimination pour faire avancer le progrès social et repenser des solutions viables pour lutter contre l'extrême pauvreté que l'on peut prévenir et éliminer. Nous avons une population très motivée constituée d'anciens membres de sectes qui veulent faire de ce monde un endroit où il font bon vivre, pour s'améliorer et s'assurer un avenir différent. Les anciens membres de sectes qui ont besoin d'alternatives viables et constructives souffrent d'un manque élémentaire de protection sociale. Les organisations de la société civile et les États Membres sont en mesure de fournir la protection, l'éducation et les échanges nécessaires. Les réalisations des Objectifs du Millénaire pour le développement de 2015 et le programme de l'après-2015 recèlent des moyens nécessaires, mais le rôle de la cinquante-quatrième session de la Commission du développement sociale demeure pertinent pour leur application.

Rétablir le principe d'égalité et assurer le travail décent pour tous est tributaire de l'accès à ces ressources. Les États Membres jouent un rôle essentiel dans l'information de leurs citoyens, par le biais des canaux idoines, appuyés pour ce faire par des ressources juridiques et financières. La transparence et la responsabilité bien déterminée peuvent contribuer largement à la détection de l'escroquerie et de l'abus, dans la prévention du mal et dans la récupération des citoyens qui ont besoin d'aide. La Fédération FECRIS et la Commission du développement social jouent un rôle essentiel dans l'élaboration d'une politique sociale et dans le développement pour la réalisation d'une approche de développement social centrée sur les personnes. Il est difficile de quitter des cultes ou des sectes exclusives totalitaires.

Des lieux accueillant socialement où règne la justice et où la liberté de conscience et de choix sont réellement respectés sont les bienvenus. Les emplois et les parcours professionnels dépendent de ce qui est disponible; si les États Membres travaillent en réseau avec cette population en difficulté, elle pourra prétendre à un travail décent, à des choix en matière d'éducation, à une planification de carrière et à des services sociaux. Cette nouvelle voie d'inclusion sociale offre de véritables possibilités de croissance et de développement contemporain sur le plan personnel et sur le plan social. L'emploi productif est une option qui représente un moyen d'existence viable. Échapper à la pauvreté permet rend l'inclusion sociale possible. Les sectes destructives imposent la dépendance et l'extrême pauvreté au détriment de la personne. La place au dialogue peut être restaurée et soutenue de manière significative. La politique sociale peut être améliorée lorsque l'on tient un dialogue qui contribue à un monde meilleur. Le financement public des programmes de protection sociale est mieux servi lorsque les citoyens sont associés au processus de dialogue à même de conduire à un développement social significatif.